

Gakenke le 9/12/57

9 I 14

Monsieur l'Administrateur de Territoire

Je vous salue.

Je vous fais savoir ma requête au sujet de ma parable trachée injustement par le tribunal de Territoire.-

Au mois de février 1956 Monsieur l'Administrateur Territorial Assistant Ducène m'a ordonné de choisir deux emplacements au milieu de ma s/chefferie pour qu'il puisse avoir un meilleur emplacement pour un hangar semences des s/chefferies Cyibumba et Busengo.-

Au mois de Mars Mr. A.T.A Ducène et le Chef voyant les deux emplacements, préférèrent celui d'actuel appartenant à Rwesabigwi, celui-ci ou les membres de sa famille présents, n'ont pas réclamé le prix du champs en présence de ceux-ci.-

Vers la fin du mois de Mars, Rwesabigwi arriva chez moi et me dit que le hangar semence se trouve dans son champs et me demanda comment il pourrait avoir le prix de son champs, je lui ai répondu que je demanderais des renseignements au Chef de Chefferie, entretemps m'exprima la peine de ne pas avoir un champs de petits-pois, alors qu'il en est temps de cultiver, pour l'aider je lui prête mon propre champs, pour qu'il ne manque pas où cultiver durant cette saison, avant que la CAC ne lui paye pas pour son champs ou donner un remboursement d'un autre champs, mais mon intention n'était nullement de le lui céder définitivement mais plutôt que j'attendais aller demander des renseignements au Chef.-

A la réunion du 11/4/57, je transmet l'affaire au Chef et me répond qu'il va l'en parler avec l'A.T, et qu'il me communiquera le résultat, Rwesabigwi ne voulu pas attendre la réponse du Chef, se précipita le 12/4/57 au Tribunal de TERRITOIRE pour m'accuser.-

Le 13/11/57 le tribunal de Territoire décida que je perds mon procès, avec une amende de 100 francs + 30 frs de frais de procédure.-

Ci-joint, Monsieur l'Administrateur de Territoire, la copie de mon jugement afin de pouvoir vous rendre compte du motif pour le quel je suis ~~forcé~~ forcé à payer pour une parcelle sur la quelle est construit le hangar semences de la s/chefferie.-

Je termine en vous demandant une réponse favorable .-

Le s/chef Ngarambe .F
sé

Sous-Couvert du Chef de Chefferie
RWABUKAMBA.J.B.
sé

Ruhengeri



4047